

LA MASCARADE

JOURNAL POLITIQUE

ABONNEMENTS

LYON

Un an... 8 fr.

Six mois... 4 fr.

LES ANNONCES
SONT REÇUESChez M. V. FOURNIER
14, rue Confort

POUR LES ABONNEMENTS

S'adresser à l'imprimerie Coste-Labaume, c. Lafayette, 5, et aux Facteurs-Réunis, passage des Terreaux

ABONNEMENTS

DÉPARTEMENTS

Un an... 10 fr.

Six mois... 5 fr.

ETRANGER

Un an... 12 fr.

BONIMENT

Quand nous serons à dix...

Voilà si nous comptons bien, la troisième fois que M. Thiers jette son tablier à la tête de l'Assemblée nationale.

Et pour la troisième fois, l'Assemblée courbant humblement l'échine devant les menaces de ce petit bonhomme, consent à passer dans l'ornière qu'il a tracée et le supplie de ne pas abandonner la queue de cette poêle où il nous marine une si drôle de friture.

Il nous semble que cette plaisanterie un peu vieille se renouvelle plus souvent que de raison.

La première fois on en rit, la seconde fois on hausse les épaules, mais la troisième cela devient agaçant et la quatrième on pourrait bien se fâcher tout de bon.

Avec cette sempiternelle démission, cette inévitable question de cabinet que M. Thiers présente à tout propos comme une sorte de tête de Méduse, son pouvoir devient plus autocratique, plus impérieux, plus absolu que celui des shahs de Perse ou des empereurs de Chine.

« Tel est notre bon plaisir » disaient François Ier et Louis XIV.

« Je donne ma démission » reprend M. Thiers.

La formule a changé, mais l'esprit est identiquement le même.

Semblable à ces enfants gâtés qui bouddent contre leur ventre et refusent de manger, si on ne les nourrit pas exclusivement de bonbonneries et de confitures, le président de la République se met en rage devant la moindre résistance à ses caprices et s'écrie d'une voix sigre : — Vous ne voulez pas me donner ça, eh bien na, je m'en vais !

Et aussitôt quatre ou cinq cents députés vont se pendre aux basques de sa redingote pour arrêter une semblable catastrophe pour l'empêcher de « faire un malheur ».

Est-ce d'un gouvernement sérieux, est-ce d'une Assemblée qui a le sentiment réel de sa dignité et de son pouvoir ?

Si encore les violences, les cartes forcées de M. Thiers avaient un prétexte plausible, un motif raisonnable et sensé, procédaient d'un principe juste contre un principe faux, d'un esprit droit contre un esprit de travers, — on pourrait lui pardonner ses procédés fantaisistes en faveur de l'intention et du but à atteindre.

Mais point, — les démissions de notre terrible Adolphe ont ceci de particulier qu'elles ne se produisent jamais que pour faire adopter une sottise à l'encontre d'une mesure sage, pour substituer une routine à une innovation, pour faire capituler une bonne loi devant une mauvaise.

Qu'il arrive par hasard à l'Assemblée de rentrer dans le chemin du bon sens, de la logique et de la vérité, v'lan, le chef de l'Etat met sa démission en travers en disant : vous lui passerez sur le corps !

Deux et deux font quatre — affirme un député avec l'autorité et l'assurance que doit inspirer une pareille conviction.

— Du tout réplique M. Thiers, deux et deux font cinq.

— Mais non.

— Mais si.

— Cependant...

— Deux et deux font cinq, — ou je donne ma démission !

Et l'Assemblée mâtée vote avec une résignation comique : Deux et deux font cinq !

Et on adopte l'article 37 de la loi militaire, et on jette au panier le service obligatoire, et on consacre des inégalités absurdes, et on élague d'une réforme attendue impatiemment tout ce qu'il y avait en elle d'idées généreuses, morales et patriotiques, et on laisse subsister le remplacement militaire qui s'appellera

désormais substitution de numéros, laquelle substitution s'opérera à prix d'argent comme les anciennes exonérations ; nous n'aurons plus de marchands d'hommes mais nous aurons des marchands de numéros ; et on change son cheval borgne contre un cheval non moins borgne, et on se fait rire au nez par la Prusse qui s'endort tranquille sur l'oreiller de la revanche.

Deux et deux font cinq, — M. Thiers n'a pas prouvé autre chose dans son long discours mélange de finesses de procureur, de minauderies de vieille coquette et de naïvetés à la Prudhomme ;

Dans ce discours ou nous avons vu défilier Frédéric-le-Grand, Vauban, Napoléon Ier, Annibal, le général Dupont, les jeunes filles mortes sur le champ de bataille, les élèves de St-Cyr et leurs chevaux indomptés etc, le tout accompagné d'anecdotes tirées de l'almanach militaire.

Deux et deux font cinq, — la Prusse n'a jamais eu plus de neuf cent mille hommes dans la dernière guerre.

Et cependant les chiffres de l'Etat-major Prussien en accusent treize cent mille et plus.

Deux et deux font cinq, — avec une armée de sept cent cinquante mille hommes, la France pourra parer à toutes les éventualités ;

Mais une armée de sept cent cinquante mille hommes avec les non valeurs, les dépôts, les magasins, les services, les bureaux, les intendances, les hôpitaux, etc, donne à peine cinq cent mille combattants, or, cinq cent mille combattants contre neuf cent mille, la partie est-elle égale ?

Deux et deux font cinq... du reste à quoi bon revenir sur ces erreurs matérielles et grossières, sur ces fautes de calcul et de bon sens.

Aujourd'hui l'affaire est faite, la loi militaire est dans le sac et il ne reste qu'à en préparer une nouvelle, car l'autre ne

veut pas durer longtemps. Bancal, bancroche, boiteuse, mal équilibrée, mal assise, elle branle de toutes parts, et celui-là sera malin qui la mettra d'aplomb et la fera tenir droite.

Maintenant il serait bon de s'entendre une bonne fois.

Oui ou non, M. Thiers et sa démission, ont-ils le pouvoir de faire ce qu'ils veulent, d'ordonner ce qu'ils veulent, de gouverner comme ils veulent, de se tromper comme ils veulent, et de nous plonger dans le trou qu'ils veulent ?

Si cela est, si M. Thiers et sa démission sont doués de cette omnipotence, il n'est besoin ni de députés, ni de ministres, ni d'électeurs, ni de rien du tout.

Ces messieurs n'ont qu'à s'en aller et nous économiserons leurs appointements.

M. Thiers sera notre père universel, tout puissant et impeccable : il nous organisera des armées permanentes avec quarante ans de service, et imposera toutes les matières premières de droits et de taxes variant de cent à cent cinquante pour cent.

Vous forcez la note nous dira-t-on ; mais non, mais du tout ; du moment qu'un principe est admis il est permis de le suivre jusque dans ses conséquences extrêmes, car il n'a d'autre tempérament que la volonté, le bon plaisir et le caprice de celui qui en profite.

C'est justement là qu'est le danger.

Incontestablement un président de République auquel une Assemblée nationale délègue son pouvoir exécutif, a le droit de se retirer dans sa famille si cette assemblée vote des mesures entièrement contraires à ses convictions et dont l'application lui semble impossible.

Mais si le chef du Pouvoir exécutif a le droit de s'en aller, l'Assemblée a le devoir de le laisser partir, de ne pas céder à une pression inqualifiable, de ne pas se laisser mettre constamment le marché à la main.

L'Assemblée a le devoir de ne pas se

FEUILLETON DE LA MASCARADE

NOUVEAU DICTIONNAIRE

D'Histoire et de Géographie contemporaines.

A. (suite)

Abbatucci (Charles). — Corse d'origine. — Fils d'un autre Abbatucci également Charles et non moins Corse.

Abbatucci père ayant besoin d'une place en 1816, adressait au gouvernement de la Restauration une requête contenant l'expression de son mépris et de sa haine contre Buonaparte.

La place fut donnée.

Abbatucci père toujours, ayant besoin d'une place en 1833, protestait de son amour et de son dévouement pour la glorieuse dynastie napoléonienne.

La place fut encore donnée.

Abbatucci père rendait l'âme, en 1837, dans le portefeuille d'un garde des sceaux.

Abbatucci fils avait besoin d'une place en 1848, parlait avec enthousiasme de ses convictions républicaines.

La place fut donnée, et le gouvernement provisoire nommait Abbatucci fils, alors simple avocat et avocat inconnu, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris.

Abbatucci fils ayant besoin d'une place en 1872, s'est prosterné devant le « philosophe » de Chislehurst pour solliciter la faveur d'une candidature bonapartiste dans le pays natal.

La place a été donnée.

Abbatucci fils vient d'être élu député à Ajaccio.

On ne sait pas encore dans quelle peau mourra Abbatucci fils.

Aigle. — Volatile déshonoré par Napoléon III. Oiseau de proie particulièrement féroce et carnivore.

Adopté comme symbole par la plupart des conquérants sanguinaires et massacreurs d'hommes. Les rois de Prusse trouvant qu'il n'avait pas assez d'une tête lui en donnèrent deux.

Actuellement, les deux ailes deviennent insuffisantes après la guerre de 1870, et il est sérieusement question à Berlin d'un aigle à quatre têtes.

Ajaccio. — Berceau de Napoléon Ier et patrie d'un grand nombre de commissaires de police du second empire.

Sert actuellement de dépôt de mendicité ou de léproserie pour les bonapartistes écoulés et hors d'usage.

Ajournement, s. m. — Action de renvoyer à un autre jour. Exercice pratiqué avec ardeur

par l'Assemblée nationale de Versailles dans la confection de ses lois.

Ressource singulièrement précieuse, lorsqu'on ne sait plus ni ce qu'on veut dire, ni ce qu'on veut faire.

Ajournement de la loi sur la magistrature (Voyez ce mot).

Ajournement de la loi sur l'instruction publique. (Voyez ce mot).

Ajournement de la loi Lefranc. (Voyez ce mot).

Ajournement de la loi sur les finances (Voyez ce mot).

Ajournement de la loi sur les associations. (Voyez ce mot).

Les jours de nos députés suffisent à peine à compter leurs ajournements.

Alabama. — Rivière des Etats-Unis. Nom donné à une frégate sudiste pendant la guerre de la sécession.

Question de l'Alabama : problème excessivement compliqué entre l'Angleterre et l'Amérique, dont la solution indéfinie menace de tourner à la scie.

La frégate l'Alabama, construite dans un chantier anglais, ayant détruit, capturé ou coulé soixante et quelques vaisseaux américains, Jonathan veut faire payer la casse à John Bull, et lui réclame la bagatelle d'un milliard de dollars, soit cinq milliards de francs.

John Bull trouve la carte un peu chère et résiste. Jonathan explique qu'il demande non seulement

le préjudice direct, mais le préjudice indirect.

Simple démonstration :

Un navire est coulé : cargaison et navire, l'un portant l'autre, valent un million. Donc, un million à rembourser, ci : préjudice direct.

Mais si le navire n'eût pas été détruit, il aurait pu voguer cinquante ans et faire, pendant ce temps là, cent millions d'opérations, ci : préjudice indirect.

John Bull trouve que le préjudice indirect est une plaisanterie un peu forte, — un vol à l'américaine.

L'affaire en est là.

Renseignements particuliers de l'agence Havas :

« La question de l'Alabama entre dans une voie d'apaisement et de conciliation.

« On espère que la question de l'Alabama aura une solution prochaine de nature à satisfaire les deux parties en cause.

« Le ministère Anglais a promis aux Chambres des révélations de la dernière importance sur la question de l'Alabama.

« Les communications de M. Gladstone touchant la question de l'Alabama ont produit une influence salutaire sur les fonds publics.

« La question de l'Alabama suscite en Prusse de vives préoccupations.

« Lord Lyons a causé longuement avec l'ambassadeur ottoman de la question de l'Alabama.

« La question de l'Alabama est calme... »

prêter à cette comédie de démissions pour rire et de fausses sorties.

Seulement il faudrait pour cela une Assemblée autre que l'Assemblée de Versailles ;

Une Assemblée n'ayant pas une origine contestée, une existence factice, une autorité artificielle et un pouvoir de carton ;

Une Assemblée qui s'appuierait sur le suffrage universel et les sympathies de l'opinion publique ; dont la majorité serait en communion d'idées avec la majorité du pays, qui marcherait sur un terrain ferme, et ne sentirait pas le sol manquer sous ses pieds.

Ce qui fait la force de M. Thiers dans ses petites colères, dans ses abus d'autorité et de démissions, c'est la faiblesse de cette Assemblée minée par l'esprit de parti, divisée en fractions hostiles qui passent leur temps à se surveiller, à s'espionner mutuellement, et dont l'unique souci est de tirer le voisin par les jambes dans le cas où il essaierait d'escalader le pouvoir.

Lorsque M. Thiers prononce son fameux : *Quos ego!* nos sept cent trente-huit représentants se regardent en chiens de faïence et se demandent avec inquiétude : A qui le panache ?

Puis ils supplient M. Thiers d'en rester coiffé, non parce qu'ils l'aiment, mais parce qu'ils le détestent moins que tel ou tel autre, — parce que son gouvernement laisse la porte ouverte aux ambitions diverses qui s'agitent dans les coulisses du théâtre de Versailles.

Pendant ce temps-là les lois, les réformes, les réorganisations s'en vont à veau l'eau et à la dérive, au gré des passions des uns et de la routine des autres ;

Le pays justement agacé, énervé, fatigué par ces tergiversations ; ces inconséquences, ces palinodies, se sépare de plus en plus des pseudo-législateurs qui ont la prétention de le représenter ;

Chaque élection nouvelle est une manifestation énergique contre les tendances d'une majorité volontairement aveugle qui se bouche les yeux pour ne pas voir ;

Les départements considérés comme le berceau de ce système d'immobilité qu'on appelle la politique conservatrice, — le Nord, la Somme, l'Yonne, envoient à Versailles des républicains radicaux ;

De toutes parts enfin s'élève ce cri qu'on essaie en vain de ne pas entendre et qui finira par pénétrer dans les oreilles les plus dures : *Dissolution!*

Jacques BARBIER

LA GRANDE ALLEMAGNE!

Personne n'ignore que les Allemands en général et les Prussiens en particulier ont la prétention d'être le peuple civilisé par excellence, honnête par excellence, vertueux par excellence, moral enfin, toujours par excellence.

Comme civilisation, nous avons les bombardements de villes, les incendies de villages, les

massacres de Bazeilles, de Chateaudun et d'autres.

Comme honnêteté, les pillages de maisons, les fouilles dans les tiroirs, les enlèvements de meubles, de pendules, de rideaux et de linges qui encombrement depuis quinze mois les Monts-de-Piété de Berlin, et procurent tant de besogne aux commissaires-priseurs prussiens.

Comme vertu, les statistiques constatent qu'à population égale, le nombre des crimes et des attentats de tout genre est plus élevé d'un dixième en Allemagne qu'en France.

Comme morale, les journaux prussiens eux-mêmes reconnaissent que les quartiers les plus fréquentés de Berlin, que les cafés, les brasseries, les restaurants, sont envahis dès neuf heures du soir par une prostitution éhontée et cynique qui ne prend même pas la peine de se cacher et qui se livre à des ébats scandaleux.

Il est établi d'autre part que la fidélité conjugale est un mythe dans la plupart des ménages prussiens, où le monsieur avec cette distinction, ce bon goût et cette délicatesse qui caractérisent la race, prend généralement sa cuisinière pour sultane et se prosterne aux pieds d'une marionnette torchonnée et grasseuse, puant le grailon et l'évier.

A première vue, tout cela semble assez complet, eh bien non!

Cet ensemble de qualités rares n'a pas paru suffisant pour civiliser, instruire et moraliser l'Alsace corrompue par son long contact avec la France, et le gouvernement prussien désireux de combler une lacune regrettable, vient d'ouvrir à Strasbourg :

UN COURS PUBLIC D'ASSASSINAT.

Les professeurs se nomment MM. Binding et De Goltz.

Non contents des enseignements théoriques qui présentent toujours un peu d'aridité, ces honorables savants ont tenu à joindre l'exemple à la parole, et il faut reconnaître que la première expérience a complètement réussi.

Cette expérience s'est faite sur un collègue de l'Université, le professeur Aufsess.

Après s'y être préparés par une absorption convenable de liquide, MM. Binding et De Goltz ont attendu leur homme dans un coin et l'ont assommé aussi proprement que possible.

M. Aufsess n'est pas mort sur le coup, on fera mieux une autre fois, — mais il a succombé au bout de quelques jours.

Dans un pays barbare comme la France, des gendarmes démoralisés auraient probablement empêché les illustres Binding et De Goltz, et on aurait même poussé l'infamie jusqu'à les traduire devant une cour d'assises.

Mais en Allemagne, dans la grande Allemagne, on ne procède pas d'une aussi misérable façon.

Loin de subir le moindre désagrément, les professeurs Binding et De Goltz ont reçu les félicitations de leurs supérieurs, et la feuille officielle de Strasbourg ajoute même que l'assassiné Aufsess a ri énormément avant de mourir, en pensant au bon tour que venaient de lui jouer ses collègues.

N'est ce pas du dernier galant ?

La vérité est que le professeur Aufsess a été pris pour un autre. MM. Binding et De Goltz devaient choisir un Français comme première *anima vilis*.

Comme ils étaient très-gris et qu'il faisait un peu noir, ces honorables messieurs se sont trompés, et leurs coups de poing se sont égarés sur la tête de M. Aufsess : méprise qui a excité au plus haut point l'hilarité de ce dernier, d'après les journaux prussiens.

De cette façon, il ne manquera plus rien à la gloire de l'Université strasbourgeoise.

Elle comptait jusqu'à ce jour des illustrations d'un renom légitime dans la littérature et la science....

La Prusse vient de lui apporter pour son contingent deux professeurs d'assassinat.

Alexandre. — Empereur de toutes les Russies. Neveu de Guillaume de Prusse.

A observé une neutralité stricte dans la guerre de 1870. A offert une douzaine ou deux de croix de St-André aux généraux prussiens, et une chaise à M. Thiers, — pour s'asseoir.

A visité avec plaisir les dévastations de la guerre, s'est surtout amusé énormément devant les ruines de Strasbourg qui lui ont paru fort réjouissantes et lui ont rappelé la Pologne.

En grattant ce Russe, on trouve non seulement le barbare, mais le Prussien, ce qui est pis. — Les maladies de peau sont parfois dangereuses.

Allemagne. — Vaste contrée de l'Europe contenant jadis trente-cinq états, royaumes, duchés ou principautés, qui tous ont été dévorés et absorbés par un seul : le plus misérable, le plus arriéré, le plus barbare de tous : la Prusse.

L'Allemagne avait autrefois une gloire, une science, une littérature, une philosophie, une poésie, une politesse, une élégance, une morale, une religion....

Il lui reste aujourd'hui : des bombardements prussiens, une arithmétique prussienne, des circulaires prussiennes, une discipline prussienne, des centales prussiennes, une brutalité prussienne, un uniforme prussien, des voleries prussiennes et un Dieu des armées — prussien.

Alsace. — Une province morte : victime d'un crime politique.

CIRQUE ESPAGNOL

La musique est-elle finie ?

Il nous semble que la représentation devient un peu longue, et les spectateurs doivent avoir envie d'aller se coucher.

D'autant plus que les péripéties de la pièce sont d'une monotonie désespérante.

L'écuyer Serrano continue à crever d'innombrables ronds de papier, et le gymnasiarque Don Carlos se suspend par les pieds à une infinité de trapèzes, sans se casser le cou.

Tout au plus s'est-il luxé légèrement le bras, mais ses amis assurent que ce ne sera rien, et que dès demain il pourra reprendre ses exercices.

Quand au directeur du cirque, Amédée, on croit généralement qu'il ne fera pas ses frais.

Le seul agrément vraiment sérieux de la représentation consiste dans une troupe de clowns qui s'envoient des taloches et des coups de pied au derrière avec un laisser-aller assez cocasse.

Néanmoins, on commence à en avoir assez et il serait temps d'éteindre le gaz : encore quelques jours comme cela et gare les sifflets et les pommes cuites.

Quoi qu'en disent tous les correspondants plus ou moins Espagnols qui parsèment les colonnes de journaux de noms castillans, il est bien clair aujourd'hui pour tous les hommes de bon sens que la révolution carliste n'a que de très-médiocres chances de succès.

Ce sera pour une autre fois, et Don Carlos peut reprendre ses promenades au bord du Léman, sauf à recommencer dans quelques semaines ou dans quelques mois.

En général, les révolutions ne sont pas une œuvre de longue haleine : il faut que ça réussisse du premier coup sous peine d'avortement.

1830 a duré trois jours, 1848 un jour, 1870 une après-midi.

Quand les généraux Prim, Serrano et Topete, se sont emparés du trône de « l'innocente » Isabelle, la chose n'a guère pris plus de temps, et en une main tournée, la protectrice de Marfori a dû faire ses malles.

Il est bien certain que lorsqu'un gouvernement de fait a seulement une semaine devant lui pour organiser la résistance, la cause de l'insurrection est singulièrement compromise : par cette excellente raison qu'un gouvernement de fait possède une force armée et disciplinée, tandis que l'insurrection ne peut compter que sur des bandes disséminées, sans unité d'action et de commandement.

Les journaux légitimistes qui ont un faible pour Don Carlos, parce qu'il s'appelle Bourbon de son nom de famille, et qui lui accordent un droit exclusif sur la royauté d'Espagne parce qu'il descend de Philippe V, prince français, les journaux légitimistes nous représentent volontiers ce jeune présomptueux, volant de clocher en clocher jusqu'à l'arc de triomphe d'Alcala.

Les journaux amédistes qui trouvent admirable que la presqu'île Ibérique devienne la propriété d'un jeune Savoyard, nous montrent des files interminables de Carlistes faisant queue à la porte du maréchal Serrano, pour baiser le bout de sa botte en signe de soumission absolue ;

Pour nous qui considérons la chose d'un

Livrée par Napoléon III.

Assassinés par Guillaume Ier.

Ensevelis par Adolphe Thiers.

L'Alsace compte aujourd'hui cinq mille morts, douze mille blessés, cinquante mille ruines, dix bombardements, soixante incendies et cent mille émigrations. — Le Prussien peut être fier de sa conquête.

Algérie. — Colonie française qui grâce à son sol admirablement fertile devait être le grenier de la France. — Jusqu'à ce jour il n'y a poussé que des insurrections. — La dernière date d'un an. — Elle a été moissonnée avec une certaine difficulté à cause du manque de bras. — Le nouveau fermier, le vice-amiral Gueydon assure que la prochaine récolte ne lui inspire pas la plus petite inquiétude.

Allumettes, s. f. — Petites broches de bois ou de cire inflammables, qui ont sauvé la France d'une ruine complète, en fournissant au budget un revenu de dix millions.

L'impôt sur les allumettes, très-décrié par quelques esprits chagrins, est une des grandes conceptions financières du grand économiste Pouyer-Quertier (Voir ce nom).

Son seul inconvénient est que l'Etat n'en touche pas la moitié et qu'il rentre pour la plus forte partie dans la poche des fabricants ou dans le tiroir des bureaux de tabac.

Amidon. — A rétabli la prospérité de la France au même titre que les allumettes et donne

œil absolument désintéressé, pour nous qui trouvons les Espagnols parfaitement ridicules s'ils gardent Amédée, et non moins s'ils prennent Don Carlos, attendu qu'une expérience de plusieurs années aurait dû leur faire comprendre qu'un roi est le plus inutile et le plus coûteux des fonctionnaires ;

D'après notre humble jugeotte et sans le secours du moindre correspondant espagnol, nous estimons que pour cette fois c'en est fait, de l'insurrection carliste.

Amédée sera-t-il plus solide sur son trône ?

N'entendra-t-on plus un coup de fusil dans les montagnes du Guipuzcoa, et tous les curés seront-ils rentrés dans leurs presbytères respectifs ?

Non, évidemment.

Un roi qui se voit obligé de changer de cabinet un peu plus souvent que de chemise n'offre que de très-médiocres garanties de solidité, et si ses ministres s'en vont si vite, c'est qu'apparemment ils craignent pour leurs appointements.

Quant à empêcher aux Navarrais ou aux Biscayens de faire des promenades dans leurs sierras, un tromblon au dos, de s'offrir quelques fusillades en guise de distractions et de mettre le feu aux maisons des amis, — il faudrait pour cela refaire ces braves gens. L'insurrection carliste est devenue pour eux une sorte de récréation hygiénique comme la gymnastique, le tir à la carabine, les sociétés chorales ou les fanfares.

Mais seulement, jusqu'à nouvel ordre, la révolution espagnole est tombée à plat ; le dénouement a raté : c'est à refaire.

UN PANÉGYRIQUE INOUPORTUN.

1870-71

Si l'empereur Guillaume et ses complices Bismarck, de Moltke et autres, n'ont pas eu cette semaine l'agrément de boire du lait, suivant l'expression de M. de Vilemassant, ils ont l'amour-propre difficile à chatouiller.

M. Thiers s'est plu, dans son grand discours, à manier l'encensoir à leur endroit de façon à satisfaire les plus exigeants en matière de louanges ; nous ne voyons personne que le Président de la République ait bombardé d'éloges plus hyperboliques, si ce n'est sa propre individualité.

Ces flatteries, dont le besoin ne se faisait nullement sentir, n'ont pas été une des choses les moins étonnantes, parmi les choses étonnantes débitées par le petit homme rageur qui nous gouverne.

M. Thiers, auquel on a remis les rênes de l'Etat, précisément au moment où les Prussiens égorgeaient la France, M. Thiers, contrain par l'ineffable rapacité des Prussiens de signer une paix honteuse, humiliante, désastreuse, M. Thiers qui, mieux que personne, a pu se convaincre des sentiments généreux et humains des Allemands, M. Thiers venant à la tribune nous vanter outre mesure et Guillaume et ses conseillers, et son gouvernement, voilà qui nous paraît raide.

Il fallait attendre au moins que nous eussions payé les cinq milliards de notre rançon.

Certes, M. de Moltke est un grand homme de guerre, les généraux prussiens ne sont point des niais et Bismarck est un rusé diplomate.

Quant à Guillaume, s'il a la chance d'être servi par de tels vassaux, son principal mérite semble surtout consister à lever habilement le coude et à se piquer le nez.

Mais de là à combler de louanges ces hommes et surtout leur bon gouvernement, à comparer l'empereur Guillaume au grand Frédéric, il y a loin.

Si le gouvernement prussien est pour M. Thiers un *desideratum*, un idéal, nous nous en accommodons.

des résultats absolument identiques dans l'application.

Ambassade. — Fonction bizarre et avantageuse qui consiste à être payé excessivement cher pour ne rien faire.

Indépendamment de cette particularité générale, certaines ambassades spéciales sont utilisées comme débarras ou exutoires pour les hommes politiques fourbus, ignorants, ramollis, ou pour des protégés encombrants. (Voir également consulats).

Ambassadeur. — Fonctionnaire inutile ou nuisible.

Le meilleur ambassadeur est celui qui ne fait rien : il n'est qu'inutile. — Le prix des ambassadeurs varie, mais il est toujours fort élevé ; quelques-uns coûtent près de trois cent mille francs. — La suppression des ambassadeurs est une mesure de nécessité publique qui s'impose à tous les esprits capables de raisonner cinq minutes.

Ambulance. — Se disait autrefois d'un hôpital établi près des champs de bataille pour soigner les blessés. — Sert actuellement de prétexte à décoration de la légion d'honneur.

Les gens qui n'ont pu obtenir la croix ni comme fonctionnaires, ni comme administrateurs, ni comme gardes nationaux, ni comme pompiers, se font décorer comme membres d'administration des conseils d'ambulance.

Pauvre légion d'honneur, tomber dans les ambu-

lances. — La voilà bien malade!

(Sera continué.)

1. LECLAIR.

derions fort mal, et avant qu'il ait envie d'en faire l'expérience, nous souhaitons qu'un beau jour, l'Assemblée prenant au sérieux cette fameuse démission, décharge ses augustes épaules de ce fardeau des affaires sous lequel elles ploient si souvent, mais ne rompent jamais.

Dans tous les cas, quelle que soit l'admiration du modèle de Mlle Jacquemart pour Guillaume et Bismarck, nous trouvons fort inopportun et même anti-patriotique d'en avoir témoigné publiquement et sans raison plausible à une tribune française.

Si nous avions été vaincus par un ennemi loyal, si la guerre que nous avons soutenue malheureusement avait été faite par un peuple civilisé et usant seulement des moyens employés par l'art et la tactique militaires, nous admettrions la rigueur qu'on reconnaît cette supériorité.

Mais prodiguer l'encens à un gouvernement, à un souverain, à des généraux qui ont bombardé des villes ouvertes, incendié des villages, tué et égorgé des populations inoffensives, pratiqué avant la Commune le système des otages, fusillé nos paysans, pendu nos francs-tireurs, volé et pillé partout, — cela nous paraît plus qu'excessif.

Distribuer des éloges à des voleurs qui ont emballé nos meubles, nos tableaux et nos pendules; à des bandits qui ont brûlé Bazeilles et Châteaudun après avoir massacré leurs habitants, détruit Strasbourg et Mézières sans oser tenter un assaut; à des soldats qui n'ont conquis nos villes fortes qu'après les avoir démolies ou réduit leurs défenseurs par la faim sans toucher aux remparts ! — Il appartenait à M. Thiers de s'incliner devant les mérites d'un semblable ennemi, et d'un gouvernement qui a pris pour devise : La force prime le droit.

Nous hésitons à croire que le chef de l'Etat ait oublié déjà les atrocités et les brigandages commis par les Prussiens en France, d'après les ordres de leur pieux empereur et de ses généraux. Ses compliments inattendus et superflus lui ont été plutôt dictés, espérons-le, par le désir de rendre les Allemands plus conciliants dans les négociations pour l'évacuation de notre territoire.

Dans ce cas, M. Thiers est un bienfaiteur naïf. Bismarck ne tombe pas dans un piège aussi grossier, et les compliments feront sur son esprit juste autant d'effet que le pavon sur la peau d'un nègre.

Peine et paroles perdus. Le président de la République en sera pour ses frais avec le désagrément d'avoir dans l'Assemblée des représentants de la France, blessés les sentiments patriotiques du pays en prononçant l'éloge d'un gouvernement, d'un souverain, d'un diplomate et de généraux dont les vols, les incendies, les assassinats et les crimes multipliés resteront éternellement dans nos mémoires.

Ce n'est pas avec de l'eau bénite de cour qu'on effacera les taches de sang de la guerre de Prusse. L'agence Havas nous agace suffisamment avec les éternels éloges de M. d'Arnim qui a décidé de nous prêter sa présidence, — sans qu'on vienne encore nous rebattre les oreilles de dithyrambes déplacées et d'airs de flûte pour nous apprendre que Guillaume est Dieu et que Bismarck est son prophète.

AUTOUR DE LA SEMAINE

Certains enragés ne sont pas encore satisfaits de la démission volontaire de M. Andrieux, ils demandent qu'on le révoque !

Nous avons même vu des journaux sérieux annoncer que le Conseil des ministres était saisi de l'affaire.

Pendant qu'on y est, pourquoi ne pas demander que M. Andrieux soit réintégré à St Joseph, afin d'y achever les trois mois de prison auxquels on l'avait condamné pour quelques paroles un peu accentuées à l'endroit du héros de Sedan ?

Probablement, les mêmes personnes qu'il a protégées contre les excès de la foule ou qu'il est allé lui-même tirer de leurs cellules seraient enchantées de l'y reconduire.

Braves gens, va !

Le successeur de M. Andrieux se nomme M. Diffre, ex-avocat général à Bordeaux.

D'après le *Patriote Savoisien*, M. Diffre, magistrat très bien vu par le gouvernement impérial ne serait pas d'une amabilité excessive vis-à-vis des justiciables en général et de leurs avocats en particulier.

Espérons que les événements de ces deux dernières années auront adouci les mœurs de M. Diffre et qu'il voudra bien ne pas oublier surtout qu'il est procureur de la République.

On vole un peu moins à Lyon depuis quelques jours.

La police a opéré une razzia salubre sur les aimables vauriens qui crochetaient les portes et enfouaient les devantures dans l'intérieur de la ville avec autant de désinvolture et de sans gêne que sur une grande route, à dix kilomètres de toute habitation.

Donc, un bon point à la police.

Mais si on vole moins, on mendie toujours énormément.

Les musiciens ambulants, les estropiés de tout genre, les aveugles de naissance ou par accident encombrant les voies publiques au point de gêner sérieusement la circulation.

Ne pourrait-on pas nous débarrasser de ces misères factices qui ont voulu profiter sans doute de l'ouverture de l'Exposition pour nous exhiber leurs haillons de convention et leurs plaies artificielles ?

A propos de l'Exposition, M. Chatron, l'architecte de ces vastes et élégantes constructions, nous a affirmé, parlant à notre personne, que cette fameuse coupole centrale, si longue à construire, serait définitivement achevée et parachevée le 1^{er} juillet ! Sera-ce la bonne date, cette fois ?

Ici, une observation.

Chaque fois qu'il se produit en art, en littérature ou en musique une œuvre remarquable et digne d'éloges, on trouve toujours à point nommé quelques esprits quinqueteux, chagrins ou jaloux qui s'efforcent d'amoindrir le mérite de l'auteur, de lui contester l'œuvre elle-même, d'organiser autour de son nom cette petite trame hypocrite qu'on appelle la conspiration du silence.

Déjà nous avons relevé ces procédés misérables à l'occasion du brillant concert de la Ste-Cécile, dont l'organisateur et le directeur, M. Holtzem, avait été mis cavalièrement de côté au profit d'un collaborateur remuant.

M. Chatron, dans un autre domaine de l'art, est en butte, paraît-il, aux mêmes vexations et aux mêmes injustices.

Un grand nombre de journaux illustrés reproduisent le dessin des bâtiments de l'Exposition, qui est d'un fort bel effet : quant au nom de l'architecte, absence complète, néant.

Dernièrement, le *Figaro* qui s'est montré moins que tendre pour cette grande entreprise, a quelque velléité d'adresser un compliment à l'architecte, mais on lui écrit que l'architecte n'est pas M. Chatron, ou du moins si peu que ce n'est guère la peine d'en parler.

Nous aimons assez pour notre compte mettre les choses à leur place et les noms aussi.

Or, M. Chatron est parfaitement l'auteur des plans de l'Exposition, l'architecte des bâtiments, — l'honneur en revient à lui et non à d'autres.

Ne quittons pas l'Exposition sans signaler une lacune regrettable, qu'il faudrait combler au plus vite.

Nous voulons parler du manque absolu de restaurants ou de cafés, sinon luxueux, du moins d'un ton à peu près convenable.

Quelques cabarets, beaucoup de buvettes, dont une « genre oriental », ornée de trois dala-busques d'occasion en ju-teaucorps de velours bleu avec bottes à l'écuylère...

C'est plus qu'insuffisant.

Il est impossible de conduire dans ces guinguettes une dame ou des jeunes filles, et l'administration fera bien de songer à une organisation dans de meilleures conditions de distinction et de confort.

M. Dalia, ex-secrétaire général du Grand-Théâtre, actuellement en procès avec son ancien directeur, M. Danguin, vient de publier contre ce dernier une brochure qui contient des révélations assez édifiantes sur la cuisine intérieure des coulisses et les mystères des troisièmes dessous.

S'il n'est pas de grand homme pour un valet de chambre, il n'est pas de grand directeur pour un secrétaire, surtout quand ce directeur a manœuvré assez maladroitement pour indisposer contre lui, non-seulement le public, mais la majorité des artistes.

Il est décidément question de poursuivre comme réfractaires les aimables jeunes gens qui ont décampé en Suisse, en Italie ou en Belgique, pendant que leurs compatriotes allaient se faire casser les membres dans l'armée de la Loire ou geler les pieds dans l'armée de l'Est.

Pour arriver un peu tard, cette répression n'en sera pas moins la bien venue : il n'est que justice que les francs fileurs prennent aussi leur part des misères de l'invasion et ne se croient pas débarrassés de tout souci patriotique parce qu'ils auront visité Venise la belle ou péché à la ligne dans le lac de Genève.

Déjà nous avions parlé il y a plusieurs mois de ces poursuites nécessaires réclamées par la plus élémentaire équité, en demandant que la pénalité s'exerçât surtout sur la bourse des délinquants.

Les amendes infligées, et de grosses amendes s'il vous plaît, d'énormes amendes, trouveraient un emploi naturel et logique dans le soulagement des infortunes causées par la guerre.

Tel pauvre diable ayant eu le bras emporté par un obus ou les côtes enfoncées par une charge de cavalerie, aurait au moins la consolation de recevoir une indemnité ou de se voir constituer une petite rente prélevée sur la fortune des courageux citoyens qui se sont empressés de voler au delà de la frontière.

Il est trop juste que ces messieurs après avoir commis le déshonneur ne conservent pas l'argent.

Les processions de la Fête-Dieu n'ont pas occasionné les troubles et les scènes de désordre auxquels s'attendaient les novellistes qui ont la spécialité des informations terrifiantes.

Ni morts, ni blessés, pas même un cierge d'écrasé.

Il faut d'ailleurs rendre justice à l'esprit de sagesse et de modération du clergé qui, dans certaines villes, à Lyon entre autres, s'est abstenu de toute manifestation extérieure.

Cet exemple a été perdu, paraît-il, pour quelques généraux épris d'un zèle aussi ardent que maladroite pour les cérémonies catholiques, quoiqu'on ne s'attendit guère à voir les généraux dans cette affaire.

Sans parler du général Espivent, empereur de Marseille, auquel on a failli faire porter le saint sacrement sous le dais d'or, nous apprenons qu'à Grenoble le général Favé a trouvé gentil de faire élever un reposoir dans la cour même de l'hôtel de la subdivision militaire, hôtel appartenant à l'Etat, hôtel destiné au service de la place et non au service religieux.

Il n'y a pas de raison pour que le général Favé n'y fasse pas dire la messe et ne transforme ses factionnaires en bedaux et en sacristains.

Le bon Dieu, qui a de la logique et du sens commun, doit trouver toutes ces momeries singulièrement ridicules.

H. RÉNÉ.

EVANGILE SELON ST-JEAN-(Brunet)

In illo tempore, Badinguetto regnante. — Francisci aures habebant, sed nihil, si non Offamtachi musicam audiebant;

Manus habebant, sed nihil, si non *Mulistem barbata* aut *Pedem gigotalem* plaudiebant;

Oculus habebant, sed nihil, si non Rigolboche molles videbant;

Bacem habebant, sed nihil, si non *Nanterre Pompietros* caneant;

Nares habebant, sed nihil, si non Rizam pulverem odorabant;

Pedes habebant, sed non ambulabant, chahutabant cancanbant et ante bayaderas bastringuorum saltabant sicut arietes.

Or, in illo tristi tempore, una prophetica vox lamentationis modulavit, sed modulavit, hélas ! illas in deserto.

Ista gravis vox, quæ erat mea, pleno pulmone Francibus clamabat :

« O cœcitate homines, aperite oculos ! aperite oculos ! Magis calamitates vobis imminet, impendunt, instant ! aperite oculos ! aperite oculos ! »

Hen ! Francisci crediderunt quam vox quæ illis semper sic dicebat « aperite oculos », uno medico oculisto aut uno lunaticum mercatori pertinebat, et sicut unum vulgare charlatanum regardarunt me.

Et quum nigræ legiones Germaniæ Lutetiam circumvenirent, ego iterum Parisiensis... pardon, Parisiensis clamavi « Aperite oculos », et ajoutavi :

« Maximum est periculum ; solus Armatorum Deus salvare vos potest ; or, ego sum Armatorum Dei propheta et poteo salvare vos ; »

Ergo Trochum presto degomate et supremam operationem directionem mihi celeriter d. te ; nigri Allemanni tenebræ sunt, son ego sum electrica lumina, tenebras subito dissipabo. »

Et sceptici Parisiensi non crediderunt in me et me blaguaverunt ;

Unus redactor *Seculi*, (Prohi ! mastroquetarum *Monitor* !), in folio suo imprimavit :

« Joannes Brunet dissipare vult tenebras ; hoc non est ei difficile, nam Joannes Brunet, — quique hoc sapit, — illuminatus est. »

Ego Ludovico Jordano simpliciter respondi : « Vade retro Satanas ! »

Et Jordans est retrorsum.

Et quum electiones venerunt, Parisiensi sceptici, bloggers, goguardique sed tamen intelligenti, me in nationalem Camera mitterunt : et unus pulchre dies in chairam — volo dicere : in tribunum, grimpavi et ante meos honorabiles collegas hanc sermonem — volo dicere — hanc harangum peroravi : « Felix (*Nihil Monseigneuris Dupanlupi*) Felix qui potuit rerum cognoscere

causas ; et bene ! ego illas cognosco ; amen, amen dico vobis.

Hæc causæ sunt infernales ; ergo supplico vos, ô mei honorabiles collegæ ! unam legem sanctionare quæ Deo Galliam voret ; et etiam vobis propro super Trocaderum edificare naum æt ficientem Templum, et nominare generalem Du Temple vicarium generalem Templi. »

O dolor ! nemo nec in Camera, nec in pago verbum meum comprehendit ; omnes risum diffiliter tenebant ; non stissimi credebant quam propositio mea erat unum simplicem hominagium offitium Deo nominato : *Magnus universi architector*, et parvuli folcularii servitore vestro gaussabant, et hodie quando volunt hominem toquantum designare non dicunt sicut olim : « unum arachneum in platano habet » sed dicunt : « unum Jeanbrunetum in tribuna habet » !

Sed ego universalis Varitatis possessor sum ; nec tormenta, nec delibetæ impediunt me, in omni loco semperque istam veritatem revelare ; hoc habeo bene adhuc probatum alter dies, in disputatione super militare legem ; omnes mei honorabiles sed ignorant collogui, servitium obligatorium reclamant ; si sagisabat servitii divini, ego etiam, in hoc caso obligationem admettebam ; sed quod mei collegæ volunt, id est unum millionem soldatorum ; or ego sustineo et demonstavi quam pro Galliam salvare non sunt tantum hominorum necessarii, una sola mulier sufficit ; Joanna Arci hoc irrefragabiliter probavit.

« Sed — clamant contradictores mei — ubi sunt hodie Joannæ Arci ? »

Respondo

Quærite et invenietis.

A. MEN.

La Sainte Alliance conservatrice

Vous connaissez ce projet amusant qui consiste à réunir en faisceau les partis monarchiques qui se disputaient la France, pour opposer une digue à l'envahissement républicain.

A première vue cela paraît assez drôle, mais en y réfléchissant un peu, la chose ne présente rien d'absolument impraticable : il ne s'agit que de s'entendre.

Voici par exemple une ébauche de traité que nous céderons volontiers à un prix raisonnable et qui nous paraît réunir toutes les garanties désirables pour la prospérité de l'association.

Entre : 1^o Henri-Deudonné de Bourbon, comte de Chambord ;

d'une part.

2^o Louis-Philippe d'Orléans, comte de Paris, d'autre part.

3^o Louis-Napoléon Bonaparte, encore d'autre part.

Il a été convenu ce qui suit :

Article premier. — Il est formé entre les sus-nommés une société anonyme à responsabilité limitée, pour l'exploitation du pays appelé la France, et la destruction du système politique intitulé la République.

Art. 2. — Pour détourner les soupçons et ne pas donner lieu à des interprétations fâcheuses, cette association prendra pour devise le nom peu compromettant et innocent en apparence : *d'Union conservatrice*.

Art. 3. — Le siège principal de l'*Union conservatrice* sera à Paris, mais il aura diverses succursales : à Frosdho f, à Chislehurst et à Chantilly. L'une des parties, le comte de Chambord, ayant un goût déterminé pour les voyages, il lui sera loisible de transporter sa succursale à Lucerne, à Bruxelles, à Anvers ou à Dordrecht, sous la seule condition de prévenir ses associés vingt-quatre heures d'avance, afin qu'ils sachent où lui adresser leurs communications.

Art. 4. — La position précaire de chacune des parties contractantes ne leur permet pas de constituer actuellement un fonds social en espèces.

Le comte de Chambord ex-essivement gène par ses dépenses de voyages ; par les notes d'hôtel qu'il lui a fallu payer, notamment à Anvers où on lui a compté pour cent soixante-quinze francs de vitres cassées, en est réduit au strict nécessaire, et c'est à peine s'il peut s'offrir une poule au pot, — le dimanche.

Le comte de Paris, dépourvu de ses biens patrimoniaux dont il sollicite en vain la restitution, est obligé de recourir toutes les fins de mois à la bourse de son oncle, le duc d'Angoulême, qui n'attache pas ses chiens avec des saucisses, comme chacun sait.

Enfin, le philosophe de Chislehurst, après avoir mis en gage tous les diamants de sa femme, vient de vendre jusqu'au vélocipède de son fils pour faire face aux frais d'élection de M. Abbucci.

Dans ces conditions, le seul actif que les associés puissent mettre en commun, consiste dans la sottise de leurs partisans, dans l'ambition de leurs créatures, dans le peu plus ou moins châtiment que des places, des dignités et des appointements dont les associés pourrout les gratifier quand ils arriveront au pouvoir.

Art. 5. — Les efforts des parties contractantes consisteront d'abord à déconsidérer les doctrines républicaines dans le pays, en représentant tous les républicains indistinctement comme des voleurs, des assassins et des incendiaires.

Ce résultat s'obtiendra au moyen des journaux dévoués à l'association, dont le zèle sera stimulé soit par quelques cadavres, soit par des promesses de préfectures, de consulats ou d'ambasades.

Art. 6. — En cas d'élection législative dans un département, chaque associé inscrira sur un papier le nom de son candidat ; les trois bulletins seront jetés dans un chapeau, on agitera avant de s'en servir, et le premier nom qui sortira sera le candidat adopté et soutenu par l'*Union conservatrice*.

Art. 7. — Le jour où une crise favorable permettra de mettre la main sur le pouvoir, les trois associés combineront leurs moyens d'action pour arriver à ce résultat désiré.

Le comte de Chambord fournira le clergé, le comte de Paris l'armée, Napoléon la police.

Le coup fait, — les sus-nommés tireront à la courte paille, et le sort décidera de celui qui devra monter sur le trône et occuper nominativement le pouvoir.

Art. 8. — Il est bien entendu, en effet, qu'il ne s'agit que d'un pouvoir nominal, et que les bénéfices de l'opération devront profiter à la société.

A cet effet, la liste civile, les petits profits du budget, tous les bénéfices, en un mot, qu'il est permis de retirer de la situation exceptionnelle de monarchie, feront l'objet d'un inventaire régulier au 31 décembre de chaque année, et après vérification seront partagés par égales parts entre les trois associés.

Art. 9. — Cette proportion sera observée en ce qui concerne les places à donner aux parents, amis et connaissances de chaque associé.

Dans le cas, où il ne serait pas possible d'arriver à une répartition mathématiquement exacte, il est

dés à présent convenu :

Qu'un ministère vaut une grande ambassade et réciproquement ;

Qu'une grande ambassade vaut deux préfectures de première classe.

Qu'une préfecture vaut une recette générale et deux recettes particulières.

Qu'une sous-préfecture de première classe équivaut à un consulat d'ordre moyen.

Qu'un procureur impérial ou royal vaut deux commissaires de police, et qu'il faut trois gardes-champêtres pour un juge de paix.

Les proportions qui n'auraient pas été prévues, se régleront du reste d'un commun accord.

Art. 10. Si l'un des associés vient à mourir dans l'exercice de ses fonctions, le plus âgé des associés survivants sera appelé à lui succéder aux conditions ci-dessus fixées, et sans porter préjudice aux droits effectifs de ses héritiers personnels.

Le but de l'association est que chaque associé puisse occuper le pouvoir à tour de rôle soit par lui-même soit par ordre de primogéniture.

Le comte de Chambord seul, n'ayant pas d'héritier direct, ses droits reviendront naturellement aux deux autres co-associés ou à leur représentants légitimes.

Néanmoins, le comte de Chambord aura droit de stipuler une rente convenable au profit de sa veuve, et il lui sera loisible de disposer de trente bureaux de tabac, en faveur de ses amis et compagnons d'exil.

Art. 11. — Moyennant ce traité conclu et accepté de bonne foi, les trois associés réunis sous le drapeau de l'Union conservatrice consentent à oublier à tout jamais les haines de famille et les rivalités d'ambition qui les divisaient.

Le comte de Chambord ne se souviendra plus de Philippe-Egalité, de Deutz et de la prison de Blaye ni du duc d'Enghien assassiné à Vincennes.

Le comte de Paris oubliera l'exil de sa famille et la confiscation de ses biens.

Napoléon III embrassera à pleines joues le duc d'Audiffret-Pasquier.

Un banquet de cent convives réunira MM. Eugène Rouher, de Belcastel, Batbie, Bocher, les rédacteurs du *Gaulois*, de l'*Union*, du *Pays*, de la *Presse*, de la *Gazette de France*, du *Journal de Paris*.

Et au dessert, le poète Belmontet alternant avec M. de Lorgeril, chantera une cantate intitulée :

L'Union conservatrice ou le Bonheur de la France, dont voici le premier couplet.

Célébrons en ce jour heureux, L'alliance à jamais bénie De Chambord et de ses neveux Avec le mari d'Eugénie.

Après cela si les Français ne sont pas contents, c'est qu'ils auront le caractère difficile.

Grand-Théâtre

LA CHATTE BLANCHE

TOUS LES SOIRS

Avis. — Le bureau de location est ouvert tous les jours, de 10 heures du matin à 6 heures du soir, à la façade du Théâtre, sous le grand vestibule. — On peut s'y procurer à l'avance des places pour toutes les représentations de la Chatte blanche. Les cartons pris le soir au bureau ne sont valables que pour la représentation du soir.

Pour tous les articles non signés L'administrateur-gérant, A. ALRICY

LYON. — Imp. COSTE-LABAUME, C. Lafayette, 5.

GRAND BOUILLON PARISIEN
(Perrache - Tavern)
29, COURS DU MIDI, 29

A côté du grand hôtel Michel et en face la brasserie Georges

Ce restaurant, unique dans son genre, est organisé d'après le système des meilleurs établissements de bouillon de Paris.

Confort et bon marché
Vastes salles et Terrasse

A REMETTRE pour se retirer des affaires un commerce de Laines à broder, broderie et tapisserie en gros et détail. — S'adresser rue St-Pierre, 27, au 1er.

ON DEMANDE DES PENSIONNAIRES dans une habitation située en Dauphiné, vic et soins de famille, excellente nourriture, clos magnifique, beaux ombrages, vue superbe. — On se charge des excursions dans les plus beaux sites de la localité.

S'adresser pour traiter à M^{me} Constance Bell, maison Du Buisson, à Claix par Grenoble, (Isère).

LA GRANDE MAISON DE CHAPELLERIE
de RIVIER Sœurs

Rue Centrale, 43, et rue de l'Hôtel-de-Ville, 30

A l'honneur de prévenir ses nombreux clients qu'à l'occasion de la Saison d'Eté et de l'Exposition, on trouvera dans ses vastes Magasins un choix vraiment immense et extraordinaire de CHAPEAUX de paille anglaise, Italie, palmier, Panama et Manille, chapeaux feutre, alpaga et ouïl.

Tous ces articles sont vendus aux prix de fabrique.

LÉON POUILLIEN, ingénieur-mécanicien

Soul agent de la Machine à coudre

POLLACK, SCHMIDT & C^o

garantie

25 ans

25 Guides pour toutes espèces de Travaux

LA SILENCIEUSE

PRIX 225 fr.

30, RUE DE RICHELIEU, 30

En face la fontaine Molière, à Paris

AVEZ-VOUS BESOIN D'ARGENT

Allez rue de la Préfecture, 8, à l'entresol. On achète toutes espèces de marchandises en rouennerie, draperie, toiles et calicots, lingerie, rubans et dentelles, soieries, bonneterie, mercerie et quincaillerie, parfumerie, ganterie, chaussures et machines à coudre, pianos, mobiliers en tous genres. Les bijoux, les matières d'or et d'argent. Toutes les reconnaissances du Mont-de-Piété, en un mot, tout objet ayant une valeur quelconque, le tout à des prix très avantageux.

EAU DENTIFRICE ANATHÉRINE
DU DOCTEUR J. G. POPP

MÉDECIN-DENTISTE DE LA COUR IMP. ROY. D'AUTRICHE A VIENNE

Brevet en Angleterre, en Amérique et en Autriche.

Guerit instantanément les maux de dents les plus violents et nettoie parfaitement les dents, même dans le cas où le dentiste commence à s'y attaquer ; elle rend aux dents leur couleur naturelle, blanchit l'émail, empêche la corruption des gencives et est un moyen sûr d'apaiser les douleurs provenant des dents creuses ou cariées, purifie l'haleine, guérit les maux de dents rhumatismaux, raffermi les dents ébranlées, empêche les gencives de saigner au moindre contact d'une brosse à dent. — Flacons : 4 fr. et 2 fr. 50.

A Lyon, pharmacie SIMON, rue de Lyon, 87.

L'ELIXIR PURGATIF
A LA RÉSINE PURE DE SCAMMONÉE

Est le meilleur, le plus agréable et le plus prompt de tous les Purgatifs. — Dépôts, Phie Perret, r. du Griffon, 4, Phie Vial, r. Bourbon, Besson et Vichot, aux Brotteaux, Deleuvre, Croix-Rousse, et Phie Lardet, place des Jacobins.

ANTI-ÉPILEPTIQUE GOMMET

Le seul remède reconnu efficace pour guérir l'épilepsie (haut-mal) mal caduc.

DÉPOT GÉNÉRAL, pharmacie MÉJAT, rue Vanbecour, 26

On trouve à la même pharmacie l'Elixir Gomet, le meilleur purgatif et dépuratif connu.

ÉLIXIR ANTI-RHUMATISMAL
DE SARRAZIN-MICHEL, D'ALIX.

Guérison sûre et prompte des Rhumatismes aigus et chroniques Gouttes, Lumbago, Sciatique, Migraine, etc.

10 francs le flacon.

Dépôts à Lyon, M. FAIVRE, ph^o, à St-Etienne, M. ARNAULT, ph^o.

Un des meilleurs Chocolats est le

CHOCOLAT-DONNEAUD

Usine de la Tête-d'Or, à Lyon

AU GRAND BALLON
RESTAURANT Salles et Salons de famille; Jardins, Tonnes Jeux de Boules.

Rue de la Quarantaine, 14

Maison T. RIVOLLET, 9, rue St-Pierre, Lyon

BRONZES ET BRONZES COMPOSITION

Spécialité de Lampes à Modérateur riche et ordinaire, suspension de salle à manger, Lanternes-vestibules, grand choix de Flambeaux, Lustres, Candélabres, Bras de cheminées, Bougeoirs, Porte-allumettes, Garde-cendres, Garde-étincelles, Chenets, Porte-pelles et Pincettes, Soufflets et Balayettes riches et ordinaires

PRIX à FIGARO PRIX
FIXE à FIGARO FIXE

GRAND CHOIX de Confection pour hommes et enfants. — Chaussures et Chapellerie en tous genres. cours de Brosses, 14 (Guillotière).

MALADIES DE LA PEAU

POMMADE Dermophile du Dr Michon, méd. spécialiste. Infaillible contre les rougeurs, feux, boutons de visage, dartres, etc., toutes les maladies de la peau en général. 31. lepot. Dépôt ph. Seyvet, pl. Gr.-Rousse

Chez Cazeneuve et Lestra, droguistes, rue Lanterne, à Lyon, Abonnet, pharmacien, cours Morand, 12.

SAISON 1872 - XXI. ANNÉE

BOUQUÉRON-LES-BAINS

PRÈS GRENOBLE (Isère), route de la Grande-Chartreuse

Hydrothérapie, Bains de vapeur térébenthinés en étuves-salons dernier perfectionnement. — Bains à l'eau de bourgeons frais de sapins. — Etablissement modèle; vue magnifique; eaux de source fraîches et pures. — Prix très-modérés. — Omnibus spécial place Grenette, à Grenoble.

Fiacres et voitures de place conduisant les voyageurs de la gare à Bouqueron au prix de 4 fr. et 5 fr. — Pour les renseignements, écrire franco au Directeur de Bouqueron-les-Bains.

ELIXIRS PUY

Préparés par DECHENEAUX, pharmacien.

Ces Elixirs ont l'avantage de purger et de dépurar le sang, sans que l'on soit obligé de suspendre son emploi, quel qu'il soit, et de faire disparaître ainsi toutes maladies chroniques.

L'Elixir n° 1 est spécial pour les maladies de poitrine, d'estomac et des intestins, telles que : bronchites, oppressions, perte d'appétit, crachements de sang, constipation, embarras gastriques, affections nerveuses, éblouissements, migraines, insomnie, et débarras des glaires bilieuses, etc.

L'Elixir n° 2 est le dépuratif le plus puissant pour purifier le sang de toutes humeurs nuisibles et abondantes, telles que rhumatismes, engorgements du foie, les dartres, les maladies secrètes, sans laisser aucune trace du virus.

Dépôt chez PUY, inventeur, rue Neuve, 41, aux Charpennes; pharmacie GODDARD et PUY fils, rue de Sully, 51; M^{me} VILLOUD herboriste, 75, grande-rue de la Croix-Rousse et chez tous les pharmaciens et herboristes. — Prix : 2 fr., 3 fr. 50 c. et 6 francs.

PHARMACIE GODDARD et PUY, RUE SULLY, 51, LYON

DYSSENTERIE LA Poudre

de PUY fils, guérit dans les 24 heures les Dyssenteries les plus opiniâtres qui ont résisté à tous les meilleurs traitements. — Prix, 2 fr., et pour enfant, 1 fr. 25. — Dépôt dans toutes les Pharmacies.

VER SOLITAIRE Remède infailible et inoffensif de PUY fils, pour faire expulser vivant le ténia ou ver solitaire. Prix : 10 fr. Une seule dose suffit toujours.

EAU de MÉLISSE des CARMES
du Frère MATHIAS

Contre apoplexie, vertiges, vapeurs, maux de cœur, syncopes, crampes d'estomac, indigestion, diarrhée, choléra, etc., etc.

EMERY, rue Vacon, 54, Marseille. Dépôt dans les Pharmacies et chez divers commerçants.

POUR GUERIR sûrement promptement

et sans danger les maladies contagieuses, rien de pareil au TOPIQUE-FABRE. — Envoyer 10 francs à M. Fabre-Volpelière, rue de Bonne, 8, Grenoble.

PLUS DE 40 ANS DE SUCCÈS

5 francs 5 francs

Liment Boyer-Michel d'Aix.

Guérison sûre des Boiteries, Entorses, Roulures, Ecart, Molettes, Courbures, Vesigons, etc. — Dépôt chez les principaux pharmaciens de chaque ville; à Lyon, M. Faivre, à St-Etienne, M. Arnauld.

L'ORIENTALINE

Teinture instantanée; la meilleure pour se teindre soi-même. — Succès garanti. En vente au dépôt général, MAISON ROCHON, Rue Grenette, 24. — Grand modèle, 8 fr., petit modèle, 3 fr. 50.

Passage de l'Hôtel-Dieu, 32, 33, 34, 36, 38, Lyon

ANCIENNE MAISON PASCALIS EUG. INGOLD

SUCCESSEUR

SEULE MAISON DÉPOSITAIRE DES

VERITABLES MACHINES A COUDRE ELIAS HOWE

D'AMÉRIQUE

EXIGER CE MÉDAILLON INCRUSTÉ SUR CHAQUE MACHINE

Insecticide Vicat

Les Cafards, les Punaises sont détruits en projetant avec l'insufflateur sur les groupes d'insectes cachés le jour, la poudre INSECTICIDE VICAT. Elle tue aussi les puces, poux, artes, fourmis, en saupoudrant avec le flacon dont on a percé de petits trous la capsule, les lits, les étoffes, les chiens, chats, volailles, fourrages.

L'Insecticide Vicat, le premier et le seul garanti par la signature de l'inventeur, se vend en flacons à Paris, 125, rue St-Denis, à Lyon, 18, rue Bugeaud et chez tous les épiciers.

BITTER

De LACAUX FRÈRES, de Limoges

Inventeurs brevetés s. g. d. g. de l'Elixir péruvien Coca.

Ces Bitters sont préférables à tous ceux que j'ai étudiés, non seulement pour leurs qualités hygiéniques, mais encore par la finesse de leur parfum et de leur bon goût. (Extrait du Rapport du Dr Derail.)

Enfin ce Bitter est le seul bon que j'ai trouvé, réunissant toutes les qualités de goût et d'hygiène.

(Extrait du rapport de M. Bauger, chimiste.)

MACHINES A VAPEUR

Spécialité de 1 à 15 chevaux

Système des plus nouveaux et des plus simples

ORGANISATION D'USINES A VAPEUR OU A EAU

SCIES SANS FIN MACHINES-OUTILS à travailler le bois

Moulins à broyer les couleurs

BOLAND

INGÉNIEUR-CONSTRUCTEUR-MÉCANICIEN

Ateliers donnant 6, rue Audran, et montée St-Sébastien, 6

Près le boulevard de la Croix-Rousse, côté du Rhône. — LYON

LES MÉDECINS de la Faculté de Paris prescrivent avec succès les Dragées SAVONULE-LIEB EL au Baume de Copahu pour la guérison des affections contagieuses les plus invétérées, supérieures à toute capsule ou injection, ces dernières effraient souvent de grands dangers.

Prix : 3 et 4 fr. la boîte. — A Lyon, chez MM. Fayolle frères, Charblanc et Cie, Aroud et Cie, Faivre, pl. Terreaux, Barnoud et Simon r. de Lyon-Chevalier, pharmacies, rue Louis-le-Grand, Clavellier et Cie, pharmaciens, pl. des Jacobins, 4.

SOMMIERS-MODÈLES LAURENT

17, quai St-Antoine — F^{me} DE LITS EN FER — 6, quai Tilsitt

(Album-Tarif franco.)

Pharmacie des Célestins

DÉPOT PRINCIPAL

DE TOUS LES MÉDICAMENTS SPÉCIAUX.

ENTREPOT GÉNÉRAL de toutes les

EAUX MINÉRALES françaises et étrangères

5, place des Célestins, 5.

DENTISTES AMÉRICAINS

Rue de Lyon, 32

Analyse des urines.

Consultations tous les jours de 9 heures du matin à cinq heures du soir. 9, rue Bourbon, au 1^{er}.

L'INJECTION de TANNIN-FOURQUET guérit en trois jours les écoulements récents ou invétérés. — Prix, 3 francs. — Seul Dépôt, LACROIX-MORLET, cours Bourbon, 58, Lyon.